

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

**SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MILITAIRE
FAMILIALE ET SOCIALE**

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

Fondatrice

M^{me} KOECHLIN-SCHWARTZ

Présidente générale : M^{me} Hedri GALLI

BULLETIN MENSUEL



SOMMAIRE

	Pages.		Pages.
I^{re} PARTIE		II^e PARTIE	
<i>Actes officiels.</i>			
Comité central de la Croix-Rouge française.....	320	Rapport présenté par M. le vice-amiral Tracou, sur son inspection des Comités de la Tunisie et de l'Algérie effectuée en mars-avril-mai 1922	333
Comité central de l'U. F. F.....	321	Chronique des Croix-Rouges. — Dr H.-M. Fay.	341
Commissions centrales.....	321	Causerie médicale : Préservons-nous des mou- ches. — Dr Pierre Sée.....	345
Comités régionaux.....	325	Bibliographie.....	347
Comités de l'étranger.....	329		
Nécrologie.....	330		

SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION & ADMINISTRATION

102, boulevard Maiesherbes, PARIS-17^e. — Téléphone : Wagram 17-68.

PREMIÈRE PARTIE

ACTES OFFICIELS

Comité Central de la Croix-Rouge française.

SÉANCE DU 24 JUIN 1922.

Le Comité central décide que la Croix-Rouge sera représentée au Conseil supérieur de perfectionnement des écoles d'infirmières. Un décret de M. le Ministre de l'hygiène est imminent qui créera un brevet de capacité professionnelle, c'est-à-dire un diplôme d'Etat, pour les infirmières; une commission sera appelée à désigner les établissements qui pourront donner l'instruction requise et seront reconnus officiellement comme tels. Le Comité central a estimé que certaines de nos infirmières pouvant, en raison de la difficulté des temps, avoir intérêt à posséder le diplôme d'Etat, il importait que la Croix-Rouge ne se tint pas à l'écart de cette nouvelle organisation.

— Après avoir pris l'avis du quai d'Orsay, le Comité central décide de se faire représenter par M. Thiébaud à une conférence qui se tiendra à Berlin, le 7 juillet, sur l'initiative de la Commission de secours aux affamés de Russie, à la condition toutefois que les organisations charitables des autres pays prennent part à cette réunion.

— Le Comité international de Genève a lancé un appel en faveur des populations musulmanes et a envoyé une sorte de délégation de propagande. M. le général Pau lui a fait remarquer que l'envoi d'une mission à Constantinople prouvait que la France n'avait pas attendu cet appel, réponse analogue d'ailleurs à celle que M. Poincaré a adressée dès le 16 mars dernier à M. Ador, qui l'avait pressenti à ce sujet.

— Les trois Sociétés se feront représenter, sur l'initiative de M. le Ministre de l'hygiène, au Congrès international de protection maternelle et infantile.

— M. le professeur Calmette devant se rendre à Bangkok, le Comité décide de lui demander de vouloir bien représenter la Croix-Rouge française au Congrès que la Ligue des Croix-Rouges organise dans cette ville.

MALADES & BLESSÉS

Lits, Fauteuils, Voitures & Appareils Mécaniques

BRANCARDS EN TOUS GENRES POUR BLESSÉS

Voiturettes pour Mutilés - Fauteuil roulant à moteur

TRANSPORTS en AMBULANCES AUTOMOBILES

Jambes et Bras artificiels perfectionnés
Tous Appareils et Chaussures orthopédiques

VOITURES DE LUXE POUR ENFANTS

DUPONT
10, Rue Hautefeuille. PARIS. (6^e)

MAISON FONDÉE EN 1847

EXPOSITION LILLE 1920 : HORS CONCOURS

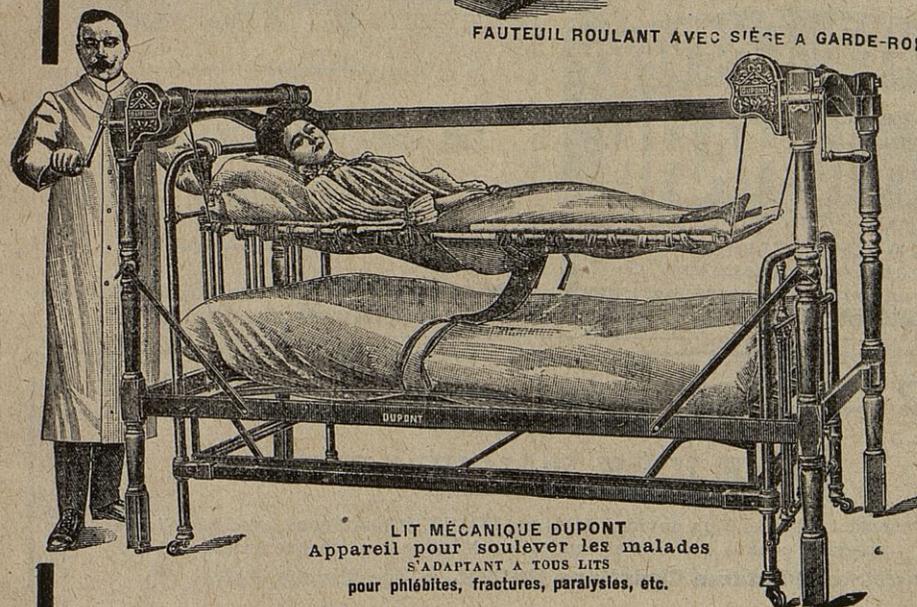
Fournisseur des Hôpitaux
des Croix-Rouges Française et Américaine
et du Service de Santé militaire

(Centres d'Appareillage de Paris, Lyon, Lille,
Amiens, Nancy, etc.)

TÉLÉPHONE } GOBELINS 18-67
GOBELINS 40-95

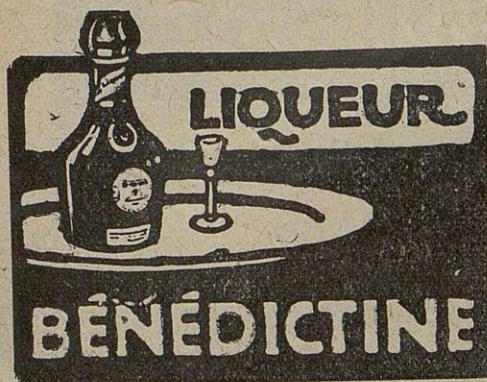


FAUTEUIL ROULANT AVEC SIÈGE A GARDE-ROBE



LIT MÉCANIQUE DUPONT
Appareil pour soulever les malades
S'ADAPTANT A TOUS LITS
pour phlébites, fractures, paralysies, etc.

Succursale à Lyon : 6, Place Bellecour



TEIGNEZ-VOUS BIEN
ET SANS DANGER
H. CHABRIER
Renommée Mondiale
Demander Renseignements & Notice N°5, envoyés grat.
48, PASSAGE JOUFFROY, 48, PARIS (9^e)

N'ABIMEZ PLUS VOS MURS
avec les clous
SERVEZ-VOUS
DU MERVEILLEUX **CROCHET X**
qui se fixe avec une aiguille acier dans tous les murs même
en briques ne laisse aucune trace après l'extraction, porte 10.15 et
20 Kil. Exiger le véritable Crochet X. En vente 6^e Mag, Quinc
Coul, Bazaars et Anglo-French C. 37, rue d'Enghien, Paris
SE MÉFIER DES IMITATIONS

ART ET DENTELLES

BLOUSES sur mesures, avec dentelles, broderies, petits plis et points.
Modèles inédits et différents pour chaque cliente. Combinaisons les plus
artistiques avec vieilles dentelles, fonds bonnets brodés, etc.

NAPPES, COUSSINS, DESSUS LITS, etc.

Madame **KEISER**, 47, rue de l'Orangerie, **VERSAILLES**.

EPILATOIRES Notice 5
sur demande.
DUSSER 1, R. J.-J. Rousseau, Paris.
Les seuls réellement
efficaces et inoffensifs

SAUVEZ VOS CHEVEUX
PAR L'USAGE
DU MERVEILLEUX
Pétrole HAHN
QUI EMBELLIT, CONSERVE, RÉGÈNE
LA CHEVELURE
ET LA PARFUME AGRÉABLEMENT
EN VENTE PARTOUT. Gros: F. VIBERT, Fab' LYON

LES CONFITURES D'ORANGES
PICON

Le meilleur Dessert
Le meilleur Gôûter

EN VENTE DANS TOUTES LES GRANDES ÉPICERIES
ET MAISONS D'ALIMENTATION

12 OUVRAGES pour 36 FRANCS

UNE IDÉE D'AIGUILLETTE

Abonnement mensuel à un ouvrage de dame, INÉDIT, échantillonné, avec fournitures
spéciales pour la broderie et explication détaillée pour chaque ouvrage.

Directrice : Madame **Christiane ROGER**, 76, rue Blanche, PARIS, (9^e)

Comité Central de l'U. F. F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL DE DIRECTION.

Affiliation de Comités. — Investitures.

2 juin 1922. — Examen et vote du budget de l'exercice. Préparation de
l'Assemblée générale du 9 juin.

12 juin. — Présentation de nouveaux membres du Conseil. Renouvel-
lement du bureau et des commissions. Nomination de M. Philippot comme
trésorier de la Société, en remplacement de M. Aymard.

23 juin. — Par décision de M. le Ministre de l'hygiène, M^{me} Henri Galli
est nommée membre du Conseil supérieur de la protection de l'enfance.
M^{me} Lefèvre, directrice de l'enseignement, est désignée pour représenter
l'U. F. F. au Congrès international de la protection maternelle infantile.

23 juin. — Affiliation des comités de Relizane et de Tlemcen.

Ratification de nominations :

G. M. P. : M^{me} André Ballet, présidente, et M. Pierre Postel-Vinay, tré-
sorier à Chaville-Viroflay.

1^{re} région : M^{me} Vorbe, trésorière à Dunkerque.

M^{me} Ostermann, présidente à Tlemcen; M^{me} Cahssaing, présidente à
Relizane; M^{me} la générale Valentin, présidente à Constantine; M^{me} la gé-
nérale Didier, présidente à Oran, et M^{me} Cotturo, trésorière; M^{me} Mariani,
présidente à Sétif, et M^{mes} Rime et Fournier, trésorières.

28 juillet. — Ratification de nominations :

3^e région : M^{me} Hartmann, présidente au Havre.

5^e région : M^{me} Auguste Morel, présidente à Sens.

21^e région : M^{me} Koenig, présidente à Sainte-Marie-aux-Mines.

Commissions Centrales.

PERSONNEL.

A la dernière réunion de l'Amicale des infirmières, qui a eu lieu le
18 juin, M^{me} Saint-René-Taillandier a bien voulu prendre la parole et a
fait une délicieuse causerie particulièrement goûtée par l'auditoire.

La place nous manque malheureusement pour la reproduire en entier,

mais nos infirmières seront heureuses d'en trouver ici la plus grande partie :

MESDAMES,

Je voudrais essayer de vous dire, laissant de côté toute question technique ou professionnelle, comment, au point de vue général et moral, m'apparaît, dans notre monde d'après-guerre, le rôle de l'infirmière et comment il réalise à mes yeux la plus belle mission que notre histoire ait confiée aux femmes. L'Angleterre nous avait devancées de quarante ans, je crois. En ce pays de libre examen et de décentralisation, les initiatives individuelles féminines se sont affirmées d'abord : notre tour est venu; les nécessités du présent nous l'imposent; nos cœurs étaient prêts.

L'infirmière d'après-guerre, elle est devenue — je vais dire un grand mot — elle est devenue l'apôtre de l'humanité, ou plutôt non : l'apôtre de la France dans l'humanité. J'en vois d'abord comme type celle que je pourrais appeler l'infirmière-missionnaire, celle qui porte, avec sa blouse blanche, sa cape bleue, son voile et sa croix rouge, sur le front ou en pays étranger, au nom de la France, l'idéal de la charité française.

M^{me} Saint-René-Taillandier évoque ensuite l'héroïsme de M^{lle} Carlier et de ses émules et continue ainsi :

Dira-t-on que deux, trois, quatre infirmières peut-être, devant l'immensité des souffrances dont elles étaient les témoins, n'ont pas pu faire grand-chose? Si, Mesdames. D'abord, elles ont souvent sauvé des vies humaines; et puis, même impuissantes, elles ont porté, semé une idée : elles ont été des apôtres. Une idée, comme un grain de blé, germe : la terre est sèche et nue au soir du jour où l'on a semé; la neige vient, qui recouvre la semence, et puis le temps vient aussi où le grain lève. Toute grande idée est née ainsi dans l'obscur effort, et celles qui l'ont semée en sont les apôtres.

Je ne sais pas si l'histoire gardera leurs noms : en ces temps-ci, les noms passent vite; mais, d'abord, nous autres pouvons les recueillir et les honorer et nous savons que nos Associations sont vivaces, puisque de leur esprit naissent des apôtres.

Disons-le : une infirmière française à l'étranger, dans ces pays de souffrances ou de misères où vous allez — et aussi dans les autres — apparaît aux yeux de ceux qui la voient à l'œuvre comme l'incarnation du pays qui l'a envoyée.

Avec une rapidité, une légèreté incroyable, on dira, selon ce que l'on verra : Les femmes françaises — et puis, tout de suite : la France — sont comme cette infirmière-ci ou comme celle-là. Le commun des hommes n'est ni très observateur, ni très intelligent. Il voit vite, il conclut plus vite encore. Vous connaissez toutes l'histoire de l'Anglais qui arrivait à Boulogne et voyait, au débarquer, tout d'abord une femme rousse. Il prenait aussitôt son calepin et, avec la gravité britannique, écrivait aussitôt cette note remarquable : « En France, toutes les femmes sont rouses! »

Quand on sert une Association comme la nôtre, il faut bien se mettre dans la tête l'idée que l'on veut servir, se la définir clairement, dans toute son amplitude et dans ses limites. Cette idée que nous devons servir et qui est neuve en notre temps, c'est que toute femme peut, toute sa vie, ou à une période de sa vie, donner à son pays au dedans ou porter au dehors l'assistance matérielle et morale; qu'elle doit, au moins par l'esprit, sortir de son horizon clos et avoir la vision de ce qui se passe là-bas, au loin. Elle le peut comme infirmière; elle le peut comme simple membre de nos Sociétés; elle le peut sans renoncer à une vie personnelle, sans entrer au couvent; elle le peut en restant femme, une femme agréable et charmante et cultivée.

Ceci me rappelle les ambitions que manifestèrent un jour mes filles en causant entre elles dans le noir et qui ne savaient pas qu'on les entendait. L'une manifestait une vocation obscure, mais évidemment désintéressée : « Je voudrais être cuisinière d'un ermite dans sa grotte. » Un silence, puis la seconde voix s'éleva et dit avec humilité : « Moi, oh! je voudrais être une simple dame. » Eh bien, Mesdames, c'est cela que notre temps nous a donné; dans cette France, où les femmes, ayant été très longtemps bercées dans les chambres closes, se sont un peu endormies, elles se sont réveillées, et les nécessités, leur cœur, leur expérience leur a appris que,

tout en restant de simples dames — oh! nous vous supplions de rester de charmantes dames — elles peuvent accomplir ce qui n'avait été jusqu'ici que le privilège des vies exceptionnelles; de bonnes, de grandes choses, si elles veulent bien se souvenir toujours qu'il y a un idéal moral qu'elles se sont juré de servir ensemble.

Je suis sûre que, presque toutes, vous avez lu un livre qui a remué beaucoup de cœurs en 1913 ou 1914. C'est ce curieux livre, cette espèce d'annonciation de la guerre : *L'Appel des armes*, d'Ernest Psichari. Oh! soyez tranquilles; je ne vais pas vous parler de la conversion de Psichari. On a fait assez et trop de bruit autour de cette conversion dont le héros, que je connaissais depuis son enfance, était si secret, si simple, si modeste que, de sa conversion et de sa si prochaine entrée dans les Ordres, ni sa famille, ni ses amis ne savaient rien. Si je vous cite ce livre, c'est qu'on y a relevé un mot qui suscitait des polémiques et que je voudrais reprendre. Un des héros de *L'Appel des armes*, un officier, expliquant son état d'esprit, définit ce qu'il appelle « la mystique de l'armée ». Aussitôt, levée de boucliers. La mystique de l'armée, qu'est-ce que cela veut dire?... Il n'y a pas de mystique de l'armée. L'armée, elle est composée de tous les citoyens qui vont à l'armée comme ils sont, avec leurs qualités et leurs défauts et qui ne sont point changés parce qu'ils portent un uniforme.

Et pourtant, n'y a-t-il pas une mystique de l'armée et, en général, des associations et des collectivités?...

Comment se fait-il que, pendant quatre ans, le monde ait été dans la stupeur de l'héroïsme de nos soldats, qu'il ait usé toutes les épithètes à célébrer la vaillance, l'endurance des femmes au chevet des blessés... et qu'ensuite, après la guerre, les rangs rompus, nous n'ayons entendu des mêmes voix que lamentations sur l'indiscipline des ouvriers, leurs âpres revendications, leurs appétits de jouissance, et les cris de scandale sur ces femmes du monde, les infirmières d'hier et qui dansaient, dansaient sur les cendres encore brûlantes du volcan et faisaient les folles!

Oui, il est bien vrai que, sur une grande collectivité d'hommes, de femmes qui se sont assigné un même but, plane un esprit, et que, comme un corps plongé dans l'eau perd de son poids spécifique, nous perdons quelque chose de notre individualité particulière au profit de l'individualité collective où nous entrons. Laissons les philosophes chercher les causes de cette loi. Dans notre Association, cet esprit existe; dans vos groupes, il existe plus clair, plus visible encore. Cet esprit part de la même idée : l'assistance en commun par les mêmes méthodes. Il faut qu'il soit, entre nous, le lien d'une étroite fraternité, si étroite que, même les étrangers familiarisés avec nous, la reconnaissent; qu'au Maroc, en Syrie, en Roumanie, partout où vous appellera la souffrance du monde on reconnaisse, rien qu'à la voir, même sans uniforme (simple dame), rien qu'à l'entendre, à sa tenue, à ses vues, à sa conversation, à sa méthode de travail, l'infirmière, l'infirmière U. F. F.

Et j'en viens à vous dire ceci : je mets en fait que le bien qu'elle fera, cette missionnaire, dépendra moins des bagages qui la suivront et des hautes protections qui l'attendent, que de sa valeur morale et de la formation de son caractère, de sa fidélité à l'esprit, à la mystique, à l'idéal de son Association.

Un idéal! Voilà le grand mot dit, autour duquel je tournais, le viatique des apôtres, de la femme, de l'infirmière qui se trouve un jour bien seule dans un pays étranger, qui attend d'elle l'impossible. Un idéal, je voulais vous le faire dire.

Voulez-vous, maintenant que nous voici montées dans la lune, que nous redescendions et que nous voyons l'écueil pour celles qui partent ainsi, avec l'idée la plus haute de leur mission. L'écueil, c'est le découragement.

Dans nos missions, il y a deux buts : l'un, que j'appellerai, si vous voulez, le but prochain, et l'autre, le but idéal.

Le but prochain, c'est la chose même que nous voulons réaliser visiblement, disons un dispensaire, un hôpital. Si nous ne l'avions pas, nous ne serions que des rêveuses. Celui-là, il dépend de nous, mais il dépend aussi de tout le monde, de nos collègues, des autorités, de l'état d'esprit de ceux que nous voulons assister. C'est dans la réalisation de ce but prochain que nous sentons les différences, les heurts des caractères, les insuffisances des uns et des autres et les nôtres. Le but prochain, il est là, quelquefois tout près, mais derrière ce que nous pourrions appeler les

embarras de voitures. Eh bien, ces embarras de voitures, traversons-les prudemment; choisissons l'heure, le moment, attentifs aux autres et à nous-mêmes.

A quoi sert-il de se fâcher ou de frapper du pied sur le pavé parce que les voitures passent et que le but prochain est là, qui nous attend? Oh! Mesdames, nous l'atteindrons d'autant mieux que nous nous serons mieux accoutumées à ne jamais perdre de vue l'idée que nous servons l'esprit que nous suivons. Et, s'il venait même à nous échapper, ce but, nous ne serons jamais, après un mauvais moment, tout à fait découragées si nous pouvons nous rendre cette justice que nous n'avons jamais perdu de vue l'autre but, celui dont la ligne est plus élevée sur l'horizon et qu'aucun embarras de voitures ne cachera jamais : le but idéal.

Un vieil ami me disait, l'autre jour, avec sa verve humoristique : « Chère amie, les femmes sont faites pour souffrir et les hommes pour être soufferts. » Lui l'entendait au sens masculin. Elargissons un peu le mot : les hommes et, par ce titre flatteur, comme dit l'autre, j'entends aussi les femmes, nous qui souffrons, sommes faites pour être souffertes : il ne s'agit, aux heures difficiles, que de se bien souffrir mutuellement.

Un autre vieil ami (j'en ai comme cela quelques-uns qui émaillent la conversation d'aphorismes pleins de philosophie) me donnait, il y a bien longtemps, cette bonne formule que je vous livre, car elle m'a beaucoup aidée au loin, dans mille difficultés, quand je ne pouvais pas atteindre le but prochain : « Tout doux, disait-il : sentir comme on peut et faire comme on doit; laissons monter la soupe au lait, mais écartons-la du feu, pour l'amour du ciel; elle empestera la maison. Et la belle avance, de nous attabler devant une soupe brûlée et par notre faute. »

Le découragement, la frénétique impatience, guettent nos âmes sensibles, trop sensibles de femmes. Notre sensibilité, c'est notre force et notre faiblesse, c'est par elle que nous voulons aimer les malheureux et nous dévouer, c'est par elle que nous souffrons. Nous ne la supprimerons pas; nous ne sommes pas des saintes, nous sommes de simples dames.

La grande affaire, celle à laquelle j'ai souvent réfléchi parce que c'est une affaire très difficile, c'est de régler ensemble le mariage, le ménage de cette sensibilité si immédiate et si vive, et qui sursaute, et de Madame la Raison, plus lente et qui, la canne à la main, ne se dépêche pas toujours de venir à la rescousse. C'est cela, pourtant, à quoi nous devons tendre : laisser la première, l'autre folle du logis, sentir comme elle peut, et l'autre, décider de l'acte et faire comme on doit, selon le but idéal qui est là, sur nos têtes, comme l'étoile que suivaient les Mages.

Voulez-vous, Mesdames, que, pour finir, nous saluions ensemble le programme que vous allez avoir bientôt l'occasion d'inculquer à nos enfants de France? Il ressemble à celui que vous vous êtes donné à vous-mêmes en entrant dans notre Société et que vous avez réalisé dans vos œuvres. Les premières d'entre vous ont été des exceptions; puis, avec les nécessités du présent, avec la belle contagion de l'exemple, est venu le nombre. Maintenant, c'est la masse qu'il faut cultiver dès l'enfance et entraîner et je propose, pour finir, que, descendant définitivement de la lune, sans cesser de la regarder, nous levions notre tasse de thé à l'avenir de la Croix-Rouge de la Section des jeunes.

PROPAGANDE DE L'ÉTRANGER.

Nous désirons vous rendre compte du bien que nous avons pu faire grâce à la générosité de vos Comités. Non seulement nous avons pu secourir des Russes dans une grande misère, et tout spécialement des jeunes enfants ou soldats ayant combattu en France, mais surtout nous avons pu organiser pour les Françaises dans une affreuse misère, à leur retour de Russie, après un si douloureux exil, un ouvroir à *Saint-Germain*. Cette maison, grâce à l'activité de M^{me} Versigny, est en pleine prospérité; nos nombreuses ouvrières, dont quelques-unes appartiennent à la plus haute société, y travaillent, soit en atelier, soit chez elles; elles ont trouvé dans

notre maison de Saint-Germain, en plus d'une vie matérielle assurée, une affectueuse sollicitude, de même qu'au dispensaire interallié de l'Union des Femmes de France elles trouvent les soins de notre médecin-chef, le docteur Cresson, soins si souvent nécessaires après une longue misère.

Nous avons encore placé, grâce au dévouement de M^{lle} Noillat, directrice de l'école municipale de Saint-Germain, quatre fillettes rapatriées de Russie, auxquelles l'activité intelligente de M^{lle} Noillat a permis de faire passer le certificat d'études. M^{me} la Supérieure du couvent de Saint-Thomas-de-Villeneuve, mère Saint-Maxime, bien que sa maison fût comble, a accueilli ces fillettes gratuitement et sans trousseau; nous remercions ici ces précieux dévouements.

On nous annonce le retour de sœur Gerard et de ses compagnes qui ont fait tant de bien en Russie et auxquelles nous pouvons, grâce à votre générosité, offrir à Saint-Germain un lieu de repos.

La Directrice de la Propagande à l'étranger.

Comités Régionaux.

II^e RÉGION.

RIBÉCOURT. — *Assemblée générale.* — M^{me} la présidente ouvre la séance et présente les excuses de tous les membres empêchés, remercie les membres présents d'être venus et donne la parole à M^{lle} Fertin, secrétaire, pour la lecture du compte rendu moral et financier de l'exercice 1921.

Le Comité compte 442 membres, une comme associée. Pendant l'exercice 1921, il a été distribué 1.015 pièces d'habillement confectionnées par l'ouvroir. Le Comité de Ribécourt a l'intention de créer un dispensaire antituberculeux. Les visites auront lieu tous les quinze jours; le service sera assuré par le docteur Gassart.

M^{me} la présidente présente alors à l'assemblée le baron de Lavilléon, qui a bien voulu venir remplacer M^{me} Nesius, conférencière. Dans un langage simple et net, l'orateur expose le but des dispensaires, parle de leurs ressources immédiates et futures et des services qu'ils sont appelés à rendre dans la population laborieuse. C'est avec un vif intérêt que l'assistance l'écoute. M^{me} la présidente, au nom de l'assistance et au sien, remercia l'aimable conférencier.

III^e RÉGION.

CAEN. — Le samedi 3 et le dimanche 4 décembre 1921, le Comité caennais organisait une kermesse dans les magnifiques salons de la préfecture, mis à sa disposition de la façon la plus gracieuse et la plus généreuse par M. Héltas, préfet du Calvados.

Reprenant les bonnes traditions d'antan, l'Union avait fait appel à l'Association générale des étudiants de Caen. Ceux-ci se sont montrés dévoués, comme toujours, et ont apporté dans cette fête l'entrain et la gaieté de leur vingtième année. Le concours de toutes les bonnes volontés, le dévouement inlassable de toutes les dames de l'Union, l'empressement d'une population généreuse ont permis de réaliser une recette superbe. En attendant l'ouverture de la « Goutte de lait de Vaucelles », pour laquelle cette fête avait été donnée, le Comité a pu faire bénéficier quelques œuvres locales de sa générosité (goutte de lait caennaise, dispensaire anti-tuberculeux, pauvres de la ville et Comité des étudiants pour leur filleule, la commune de Mailly-Renneval).

V^e RÉGION.

AUXERRE. — L'Assemblée générale du Comité d'Auxerre s'est tenue le 25 juin 1922, dans la grande salle de l'hôtel de ville. Aux côtés de M^{me} Billaudet, présidente, avaient pris place M^{me} Loiseau, vice-présidente; M^{me} Adlon, secrétaire; M. Ythier, trésorier, avec les autres membres du Conseil d'administration; le capitaine Dufour, représentant du colonel du 4^e régiment d'infanterie; le commandant Jacquemin; M. Beaulieu, président de l'Union des mutilés et réformés, etc...

M^{me} Billaudet a ouvert la séance en présentant les excuses de M. Franck, délégué régional du 5^e corps d'armée, qui devait présider la séance et qui en avait été empêché par les devoirs de sa charge de maire d'Olivet. Elle a présenté également les excuses du Comité central, qui n'a pu déléguer un de ses membres.

La dévouée présidente du Comité d'Auxerre a exprimé ensuite la gratitude du Comité à MM. les médecins, chirurgiens et pharmaciens qui préparent les infirmières, ainsi qu'à tous ceux qui assurent le succès de l'œuvre et contribuent à garder au Comité d'Auxerre une des premières places parmi les Comités de province. Elle a terminé en adressant une pensée émue et reconnaissante aux sociétaires que la mort a ravies depuis l'Assemblée de l'an dernier.

M. Ythier, trésorier, a présenté les excuses de M. le maire d'Auxerre, de M^{me} Henri Soisson, vice-présidente, et de diverses autres personnalités. M. Ythier a lu ensuite son rapport sur la situation, les travaux et les comptes de la Société. Le nombre des membres s'élève actuellement à 850. Le produit de la soirée organisée le 28 décembre a été de 2.082 fr. 40, déduction faite de la somme de 400 francs, déjà versée au bureau de bienfaisance et à l'Union des mutilés.

Le rapport expose que le Comité continue à venir en aide par des dons en linge et vêtements aux mutilés et réformés. Les mutilés inscrits sont au nombre de 309; ceux ayant reçu des libéralités, au nombre de 287, pour une somme de 3.867 francs.

Les cours d'infirmières sont donnés bénévolement par les médecins, chirurgiens et pharmaciens. Les cours théoriques, comptant cette année 24 élèves, se font au siège social, rue du Palais-de-Justice, et les cours

pratiques ont lieu à l'hôpital d'Auxerre. Ils sont, comme les premiers, suivis très régulièrement par 18 élèves. 15 des infirmières ont prêté leur concours pour les pesées et les mensurations des enfants des écoles.

Le Comité se fait un devoir d'envoyer une délégation aux obsèques de tous les militaires ramenés du front et il offre à chacun une gerbe de fleurs.

SENS. — L'Assemblée générale a eu lieu le 8 juillet, sous la présidence de M^{me} Moreau, qui résume les travaux de l'année. Des secours ont été distribués aux régions dévastées; une somme, mise à la disposition du Comité par le Comité des dames de Puerta-Aréna (Chili), suivant le désir des donatrices, a été distribuée aux mutilés.

L'attention du Comité s'est concentrée sur la formation d'infirmières.

Le Comité s'est fait représenter à l'arrivée des restes des soldats tués au front pour saluer leurs dépouilles à leur retour au pays natal.

BLOIS. — *Assemblée générale de 1922.* — Le vendredi 19 mai, le Comité de Blois a tenu son Assemblée générale sous la présidence de M. Franck, délégué régional. Après un discours très applaudi de ce dernier, montrant les dangers de la dépopulation et la nécessité de veiller sur la santé des jeunes générations, M^{me} Vezin, présidente, a prononcé une courte allocution, rappelant la nécessité de la réorganisation de l'ouvrage, de la création de cours d'infirmières et le bon résultat obtenu de ce chef. Elle a terminé en consacrant quelques phrases émues aux membres du Comité disparus pendant l'année. Puis il a été procédé au renouvellement du Comité d'administration et du bureau.

VII^e RÉGION.

DOLE. — L'Assemblée générale a eu lieu le 20 avril 1922, sous la présidence de M^{me} Girardier. La présidente, après avoir remercié les personnes qui ont répondu à l'invitation du Conseil d'administration, exprime la satisfaction qu'elle éprouve de les voir s'intéresser à l'œuvre du dispensaire et à son développement et lui rend compte de son fonctionnement.

« Excusez-moi, dit-elle, si je ne vous parle que du dispensaire : c'est lui, en effet, qui absorbe notre activité et aussi toutes nos ressources. C'est notre œuvre, celle par laquelle nous nous sentons utiles, celle qui est pour nous une raison d'exister, parce que c'est par elle que nous pouvons rendre des services et continuer pendant la paix l'œuvre de solidarité entreprise pendant la guerre. »

Après avoir exposé le fonctionnement du dispensaire, M^{me} Girardier remercie M. le Préfet de l'aide morale et financière apportée par lui et le Comité départemental d'hygiène sociale et de défense contre la tuberculose, ainsi que les médecins qui, avec un dévouement inlassable, consacrent leur temps à soigner les malheureux. En terminant, M^{me} la présidente donne le nombre de malades soignés par le dispensaire :

Nombre des malades actuellement en traitement, 127; nombre des ma-

lades traités jusqu'à la fin de 1921, 162; nombre des consultations en 1921, 416; nombre des bons de viande distribués, 189; plus de 92 douzaines d'œufs, des vêtements, du linge, de la phosphatine, des médicaments. 25 enfants ont été envoyés à Lons-le-Saunier pour la saison balnéaire; ils sont soignés et gardés par le Comité de l'U. F. F. de Lons-le-Saunier. 7 ont fait une cure d'air de deux mois au préventorium de Frashort (Jura). 2 de nos malades ont été envoyés au sanatorium d'Angeville, 2 à Pignelin (Nièvre), 2 à Berck, 3 à Mindin, 1 à Pen-Brou (Loire-Inférieure), 1 à Villedeneuve-d'Amont.

XVIII^e RÉGION.

LA ROCHELLE. — Sous la présidence de M^{me} Landrodie, l'Assemblée générale s'est tenue le 2 avril, après une conférence faite par M. le professeur Percin, du lycée de La Rochelle, sur l'Union des Femmes de France et son œuvre de paix. L'effort du Comité se porte sur l'organisation d'un service d'infirmières scolaires; les résultats obtenus sont des plus encourageants. Le dispensaire continue à fonctionner dans les meilleures conditions.

AFRIQUE DU NORD.

TEBESSA. — Le Comité de Tebessa a donné un concert suivi d'un bal au profit de ses œuvres locales. Le mérite du grand succès obtenu par cette manifestation artistique et musicale revient aux dames organisatrices et plus particulièrement à la dévouée présidente, M^{me} Lamprouti.

ORAN. — Une belle fête de charité a été donnée le 18 juin, par le Comité d'Oran, dans la partie supérieure de la promenade Létang, mise gracieusement par la municipalité à la disposition du Comité, au profit du dispensaire pour enfants dont l'installation est prochaine. Toutes les attractions réunies dans ce cadre merveilleux ont obtenu le succès le plus complet; le soir, la fête reprit avec le plus grand entrain sous les arbres inondés de lumière. Les plus vives félicitations ont été adressées par les autorités de la ville aux deux patronesses de l'œuvre et à leur infatigable présidente, M^{me} la générale Didier.

BONE. — Le Comité de Bone et l'Union des combattants ont donné une brillante kermesse, les 10 et 11 juin, au profit de leurs œuvres. Grâce aux attractions nombreuses et choisies, cette fête a eu un succès complet qui fait grand honneur aux organisatrices.

BIZERTE. — Le Comité de Bizerte, nouvellement reconstitué sous la présidence dévouée et active de M^{me} Masselot, a donné, le samedi 8 avril, dans la salle des fêtes du Contrôle civil, mise gracieusement à sa disposition, un bal suivi le lendemain d'une matinée enfantine. Le succès si complet de ces fêtes montre tout l'intérêt que la société de Bizerte porte à la réorganisation de ce Comité et toute la sympathie qu'elle ressent

pour M^{me} Masselot. Grâce à l'heureux résultat obtenu, le Comité de Bizerte est prêt à entreprendre son œuvre de charité et de secours.

SETIF. — Le 25 juin, le Comité de Sétif a donné une grande kermesse au profit de ses œuvres. Le succès a été un des plus remarquables. L'Union républicaine de Sétif termine ainsi le compte rendu détaillé de cette fête :

« A qui doit-on ce succès? Il serait difficile de citer des noms, l'élan ayant été unanime. Sous l'impulsion de leur dévouée présidente, M^{me} Mariani, les dames du Comité se sont consacrées tout entières à l'organisation de la kermesse. De toutes parts, et malgré la difficulté des temps, les dons ont afflué : dons en nature, dons en argent. Les uns ont prêté leur concours par leur travail; d'autres ont mis au service de la Croix-Rouge leur habileté artistique et leurs aptitudes professionnelles. Les membres du Comité d'honneur, les autorités civiles et militaires, la municipalité, le service de la police, la presse, la Société des courses, le Saint-Hubert sétifien, les vendeuses et les commissaires, parmi lesquels plusieurs mériteraient une mention toute spéciale, tous, et toutes, en un mot, ont droit aux remerciements de la Croix-Rouge pour laquelle ils se sont dépensés sans compter. Ne pouvant les remercier individuellement, le Comité prie tous et chacun d'accepter l'expression de sa reconnaissance. »

Comités de l'étranger.

PORT-SAID (juin 1922). — M^{me} Laffont, présidente du Comité de Port-Saïd, envoie une somme de 10.000 francs à *Avesnes-les-Aubert*, sa filleule. C'est le quatrième envoi, soit 38.888 francs, que ce généreux Comité fait parvenir à ce village dévasté.

ALEXANDRIE (juin 1922). — M^{me} Laloë quitte le Comité d'Alexandrie, où elle a si vaillamment travaillé; nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour son constant dévouement et nous remercions également M^{me} Jaudet, sa dévouée collaboratrice. M^{me} de Susini, qui a bien voulu accepter de les remplacer, a été élue présidente à l'unanimité.

Avant de quitter son poste, M^{me} Laloë a donné une dernière fête et, très généreusement, elle nous envoie une somme de 5.000 francs; une somme égale a été remise aux orphelins de la guerre d'Alexandrie.

BARCELONE (avril 1922). — Nous recevons le compte rendu de l'Assemblée générale, qui nous permet d'admirer le grand effort de ce beau Comité. Très ému par les malheurs des soldats espagnols au Maroc, son premier devoir a été de songer à eux et il envoie un don de 2.000 pesetas pour les blessés de la Croix-Rouge de Barcelone.

Aux œuvres de France, auxquelles le Comité ne cesse de penser, il fait parvenir 500 francs pour la « Noël dans les ruines », de la Ligue des chefs de section; 500 francs au « Berceau de France »; 1.000 francs à l'« Œuvre de la protection des orphelins de guerre »; 200 francs au Comité de l'U. F. F. de Saint-Leu-Taverny; 800 francs à la « Société d'éducation populaire », fondée par l'inspecteur primaire de Lens.

Enfin, le Comité continue son aide aux aveugles de guerre en envoyant 1.000 francs à M^{me} Maurice Donnay. La station sanitaire de Monbran, et notre colonie de Tonnay-Charente, reçoivent chacune 500 francs. Nous ne pouvons que louer le dévouement et l'activité de ce Comité.

Nécrologie.

M. le Docteur GAUTREZ.

Le 15 juin dernier, ont été célébrées, en l'église de Saint-Genès-les-Carmes, à Clermont-Ferrand, les obsèques du docteur Eugène GAUTREZ, décédé prématurément à Paris, des suites d'une opération chirurgicale.

Très éloquemment, au cours de cette cérémonie funèbre, les titres du médecin, du savant, du philanthrope ont été détaillés. Nous ajouterons aujourd'hui que les obsèques du docteur Gautrez furent une des plus imposantes et des plus impressionnantes manifestations de sympathie qui se soient jamais déroulées à Clermont-Ferrand. Toute la population, comme les membres d'une grande famille, en un jour de deuil commun, s'est unie dans le même geste de pieux hommage à la mémoire de celui des siens qui venait de lui être ravi. On sentait, au recueillement ému de la foule immense qui se pressait à la funèbre cérémonie, la part grande que tenait le docteur Gautrez dans la vie de la cité et la sincérité des regrets qu'il laisse derrière lui.

Délégué de l'U. F. F. pour la 13^e région, depuis 1890, chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1908, officier en 1921, le docteur Gautrez a eu sous son contrôle et sa direction, pendant la guerre, 10 hôpitaux auxiliaires, comprenant ensemble, à un moment donné, 1.150 lits. Médecin-chef de l'hôpital auxiliaire 101, à Clermont-Ferrand (236 lits), pendant toute la durée de la guerre; médecin-chef de l'annexe de l'hôpital 101 (hôpital Michelin), contenant 310 lits, de septembre 1914 à août 1919; délégué sanitaire départemental, le docteur Gautrez a fondé dans le Puy-de-Dôme l'Office central d'hygiène sociale de préservation anti-tuberculeuse, avec ses dispensaires. Il a toujours associé le Comité de l'Union, si remarquablement présidé par M^{me} Gautrez, à toutes les activités où il était appelé.

L'Union perd en lui un de ses délégués les plus remarquables, qui a toujours soutenu de ses avis, des conseils de sa profonde connaissance de tous les rouages sanitaires de la région, nos présidentes désireuses de faire, au nom de notre Œuvre, le maximum de bien. Le Conseil cen-

tral de l'Union adresse à M^{me} Gautrez et à sa famille l'expression de ses sentiments de sincères condoléances.

M^{me} VERRIER.

Le Comité de Thouars vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de sa présidente, M^{me} VERRIER. Depuis la fondation du Comité, cette femme supérieure à tous points de vue s'était donnée tout entière à son organisation, l'avait dirigé de toute son activité, de toutes ses forces, de tout son cœur; en un mot, elle s'était dépensée sans compter pour l'Œuvre qu'elle a créée.

La mort d'un fils unique, tué dans les Flandres, n'avait pas ralenti son dévouement et elle avait continué d'accomplir ses multiples devoirs sans s'abandonner à sa douleur, toute cruelle qu'elle fût.

Elle laisse, parmi ses collaborateurs et collaboratrices, des regrets unanimes et profonds.

Le Comité central de l'Union renouvelle au docteur Verrier l'expression de sa profonde sympathie et s'associe aux regrets du Comité de Thouars. L'Union perd en M^{me} Verrier une de ses plus distinguées collaboratrices.

M^{me} GERVAIS-COURTELLEMONT.

L'Union ne peut pas laisser disparaître cette femme de grand cœur, qui fut pour son Œuvre une conseillère et une collaboratrice précieuse, sans adresser à sa mémoire l'hommage de ses profonds regrets. Nous ne pouvons mieux rappeler la grande part qu'elle prit au relèvement national, qu'en citant les principaux passages de l'article que M^{me} Brunswick lui consacrait dans le journal *La Française* :

C'était une femme admirable, intelligente, bonne et ardente; la mort nous l'a enlevée si cruellement, si brutalement que, nous, ses amies, nous ne pouvons pas croire encore que nous ne la verrons plus, que toute cette activité généreuse s'est éteinte à jamais.

C'est en 1917 que M^{me} Gervais-Courtellemont vint à nous, au moment où la situation économique nous amena à organiser l'École des surintendantes. La première, elle comprit ce que nous rêvions de faire pour aider moralement et matériellement les travailleuses. Bien qu'elle eût alors 56 ans, elle se mit courageusement à l'œuvre, fit à l'usine son stage d'ouvrière, puis partit à la pyrotechnie de Bourges où l'appelaient le ministère des armements. Deux ans après, quand aux misères et aux destructions de la guerre succédèrent les travaux de reconstruction de la paix, M^{me} Gervais-Courtellemont entra comme surintendante au ministère des régions libérées. Elle était faite pour créer, pour diriger. Aucun obstacle ne l'arrêtait quand son patriotisme clairvoyant lui indiquait son devoir d'aboutir coûte que coûte...

M^{me} Gervais-Courtellemont avait vu son service rattaché au ministère de l'hygiène. Elle collaborait à de nombreuses œuvres : l'Hygiène à l'école, l'Œuvre générale de l'enfance, l'École par l'école, etc... Elle avait organisé au Lyceum des réunions sociales où, tous les mois, se réunissaient les femmes les plus actives et les plus dévouées. La mort l'enlève ainsi en pleine activité, au moment même où elle était devenue le centre d'une vie sociale intense.

Que sa famille, et en particulier M. le Préfet de la Seine-Inférieure et M^{me} Lallemand, qui perdent en elle une sœur aimée, reçoivent l'assurance de notre très grande sympathie.

M^{lle} MEFFE.

La Société des anciens combattants de Villers-sur-Marne s'est jointe au Comité de l'Union pour honorer la mémoire de M^{lle} Judith-Marie-Julie MEFFE, décédée le 20 janvier 1922 des suites d'une infection contractée en service pendant la guerre. M^{me} Aubéguy, notre très dévouée collègue habitant Villers-sur-Marne, a organisé cette émouvante manifestation. Le Comité central s'est fait représenter par deux infirmières-chef; l'une d'elles a prononcé les quelques mots d'adieu qui suivent :

Mesdames, Messieurs, le Comité central de l'Union des Femmes de France a voulu charger une des compagnes de M^{lle} Meffe d'apporter publiquement à sa famille les regrets et le chagrin que toutes nos sœurs infirmières ont éprouvé, en suivant son long et douloureux martyre. Malgré tous les soins dont elle a été entourée par les siens, tous les efforts des princes de la science, aucune souffrance ne lui a été épargnée et la mort est venue interrompre une belle vie, qui aurait encore donné aux déshérités le meilleur de ses forces et l'admirable élan de son cœur.

M^{lle} Meffe meurt à l'âge de 39 ans, après une vie des mieux remplies, d'abord dans l'exercice de sa profession, comme institutrice en Russie, où elle enseignait notre belle langue française, et où elle faisait encore connaître les fortes qualités de notre vieille race.

En 1914, dès le grand choc de la déclaration de guerre, son premier mouvement est de rentrer en France pour servir son pays. N'ayant pas obtenu son passe-port, elle s'engage dans la Croix-Rouge, fait ses études d'infirmière à l'hôpital de Lesnoia, à Saint-Petersbourg; elle obtient ses diplômes et travaille dans une ambulance russe, à Moscou, puis en 1916 à l'ambulance française de Petrograd. Elle reçoit la médaille des épidémies en bronze, la Reconnaissance française en argent, la Médaille russe de Sainte-Anne.

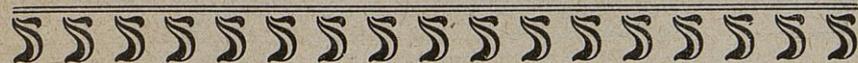
A son retour en France, M^{lle} Meffe fut infirmière au dispensaire de Saint-Gobain. Très fatiguée par un surmenage constant, elle souffrait depuis deux ans de maux de tête qui devinrent peu à peu intolérables et l'obligèrent à subir l'opération du trépan. Cette intervention calma un moment ses souffrances, mais sa vue déjà atteinte, continua à baisser. Les douleurs redoublant, les deux yeux se perdirent et elle finit sa vie aveugle. C'est au service de son pays que notre chère compagne contracta sa terrible maladie; elle est morte pour la France.

Gardons la mémoire de nos héroïnes; nous raconterons leur admirable dévouement à nos jeunes recrues qui viennent augmenter notre armée d'infirmières; elles sauront ce que leurs aînées ont fait et le souvenir de nos mortes restera ineffaçable dans nos mémoires et dans nos cœurs. Au nom des 20.000 infirmières de l'Union des Femmes de France, nous saluons la chère compagne tombée victime de son dévouement à nos chers combattants et lui disons que son nom restera dans notre livre d'or.

A sa famille, notre ardente sympathie et notre affection en souvenir de leur chère disparue.

M^{lle} GIVELET.

Nous avons le regret d'annoncer la mort d'une de nos dévouées infirmières M^{lle} Geneviève GIVELET, qui s'est éteinte à Paris après une douloureuse maladie. Sa santé, déjà fragile, a été très éprouvée par le surmenage du temps de guerre et par les deux années passées dans le poste de secours de Vendeuil (Aisne), régions libérées. A partir de septembre 1914, M^{lle} Givelet a toujours été dans les ambulances du front, à Fismes et à Vierzy, dans les zones continuellement bombardées où sa vaillance faisait l'admiration de tous. Elle alla ensuite en Italie et en Belgique et, après l'armistice, se consacra aux régions libérées jusqu'au jour où elle dut s'aliter. Notre Société a perdu en M^{lle} Givelet une infirmière des plus actives et des plus dévouées à ses malades.



DEUXIÈME PARTIE

Rapport présenté par M. le vice-amiral TRACOU sur son inspection des Comités de la Tunisie et de l'Algérie, effectuée en mars-avril-mai 1922.

En avril 1919, le Comité central avait confié au général Mercier-Milon la mission de visiter les Comités de l'Afrique du Nord; il devait leur apporter les remerciements du Comité central pour l'effort magnifique fourni pendant la guerre, recueillir leurs desiderata tant au point de vue de leur organisation locale, que de leurs relations avec le Comité central, et leur fournir des indications sur l'orientation à donner à leur activité pour la création et le développement des œuvres d'après-guerre.

Malheureusement, la maladie ne permit pas au regretté général d'accomplir sa mission : peu de jours après son arrivée à Alger, il dut y renoncer et rentrer en France. C'est cette mission que le Comité central a bien voulu me demander de reprendre après un intervalle de trois années.

Au cours d'une tournée de propagande qu'elle effectuait en Afrique du Nord, au début de cette année, pour des œuvres philanthropiques et sociales, M^{me} Jeramec, infirmière-major de l'U. F. F. (croix de guerre), a visité un assez grand nombre de nos Comités. J'ai constaté partout l'heureux effet de son passage; elle a stimulé les bonnes volontés et signalé de nombreux oublis dans l'attribution de récompenses méritées, oublis qui ont pu être réparés. Ma mission en a été facilitée et il m'a été agréable de remettre de nombreuses médailles, toujours reçues avec plaisir.

L'impression générale que je rapporte de ma visite est excellente; l'U. F. F. occupe en Tunisie et en Algérie une situation exceptionnellement favorable. Les Comités sont nombreux et tous, reconnaissant que la période de semi-repos dans lequel on s'était laissé glisser après l'armistice, devait cesser, sont prêts à reprendre toute l'activité désirable. Dans ce but, plusieurs ont renouvelé leur bureau. Mais, pour maintenir cette situation favorable, il faut être vigilant. Des tentatives ont déjà été faites par d'autres Sociétés de la Croix-Rouge pour créer dans des petites villes des Comités aux dépens des nôtres. On m'a signalé notamment qu'à Mostaganem et à Blida, sous l'impulsion de personnalités d'Alger,

on avait essayé d'obtenir des présidentes de nos Comités des concours pour la formation de Comités concurrents, sinon rivaux. Ces procédés devraient être proscrits; ils ne peuvent que nuire à la Croix-Rouge française.

Le plan de mes entretiens avec les Comités visités fut le suivant :

1° *Commentaire, paragraphe par paragraphe, de la notice de propagande du 20 mars 1922.* — Le paragraphe 1 me conduisait à expliquer les buts de la Société et la modification des statuts : j'insistai sur la création d'équipes d'infirmières, aussi nécessaires à préparer dès le temps de paix qu'il était indispensable de rassembler des fonds et du matériel; je soulignai le but principal du moment, qui est de seconder l'œuvre du relèvement national, en combattant par des fondations appropriées la mortalité infantile, la tuberculose, l'alcoolisme, etc...

Les paragraphes 2, 3 et 4 ont toujours produit une vive impression sur l'auditoire, notamment les chiffres éloquents de 17.300.000 journées d'hospitalisation fournies et de 95.000.000 de francs dépensés.

La conclusion logique de ce commentaire était qu'il n'était pas possible de penser qu'une Société ayant fourni de tels résultats pût disparaître ou seulement s'endormir, sous prétexte que, la guerre terminée, l'aide au Service de Santé militaire cessant, elle n'avait plus de raison d'être; si on voulait, le moment venu, retrouver immédiatement ces moyens puissants, il fallait les conserver en pleine activité, en les utilisant pour des œuvres de paix; chacun des Comités constituant un des éléments essentiels de la Société, ils devaient donc tous vivre et grandir sans arrêt.

2° *Bulletin mensuel de l'U. F. F.* — J'ai vivement insisté sur la nécessité, non seulement pour les Comités, mais pour tous les adhérents, de recevoir et de lire le *Bulletin*. On y trouvera tous les documents officiels, statuts, règlements, etc.; la lecture des renseignements donnés sur les divers Comités montrera ce qui se fait et ce qui peut se faire; on en tirera des idées utiles pour l'orientation à donner aux œuvres d'après-guerre. Enfin, la deuxième partie est intéressante pour tout le monde; on y trouve toujours quelque chose d'utile à glaner et à apprendre, surtout quand, comme beaucoup de colons algériens, on est éloigné des centres et des secours médicaux.

3° *Recherche des œuvres d'après-guerre à créer.* — C'est généralement vers la protection de l'enfance et de la mère que s'orientent la plupart des Comités, surtout ceux des centres peu importants. C'est le moyen le plus sûr d'atteindre et d'attirer l'Indigène algérien; mais les difficultés sont considérables, les mœurs et la religion les accumulent à plaisir; il faudra du temps et de la persévérance pour obtenir des résultats durables.

J'ai reçu de tous les Comités les assurances les plus formelles; on est résolu à vaincre toutes les difficultés et à faire appel à tous les concours — municipalités et populations toujours généreuses — pour mettre sur pied une œuvre appelée à faire honneur à l'U. F. F.

DÉTAILS SUR LES COMITÉS VISITÉS.

TUNIS. — Ce Comité est l'un de ceux qui font le plus honneur à l'Union. Il est très connu et très apprécié à Tunis, où ses fêtes ont toujours du succès et rapportent beaucoup. Le dispensaire d'Halfaouine, installé depuis le 6 mai 1919, donne les meilleurs résultats. Ouvert tous les jours, de 8 heures à 11 h. 30, il reçoit une moyenne journalière de 120 malades. Des médicaments leur sont distribués; il y a une clinique spéciale pour les yeux. Ce dispensaire coûte en moyenne 18.000 francs par an, dont 3.000 francs de loyer.

L'enseignement fonctionne de façon très satisfaisante; une quinzaine de jeunes filles suivent les cours; 9 se présenteront aux prochains examens.

Le Comité a eu gain de cause dans le procès intenté par les propriétaires de l'hôtel Majestic, à propos de l'indemnité de réquisition de cet hôtel dans lequel était installé, pendant la guerre, l'hôpital de l'U. F. F. L'indemnité accordée a été celle que proposait le Comité.

Le Comité est présidé depuis de nombreuses années par M^{me} Tauchon; on peut dire qu'elle en est l'animatrice, aimée et respectée de tous. Nous voulons espérer que les éminents services qu'elle a rendus pendant la guerre et qu'elle continue à rendre avec le même zèle infatigable recevront bientôt la récompense qu'ils méritent.

CARTHAGE. — Toute l'activité de ce Comité est concentrée sur l'institut héliothérapique du Kram. Cette œuvre, si intéressante, est en développement continu, grâce à l'infatigable dévouement de sa présidente, M^{me} Bourges. Il y a actuellement 32 enfants, garçons et filles, qui sont logés, nourris et habillés par l'institut. La direction de l'enseignement de Tunis a fourni un matériel scolaire et prend à sa charge une institutrice qui, depuis le 1^{er} mars, fait la classe à ces enfants. M^{me} Bourges a su faire apprécier son œuvre et obtenir les fonds nécessaires pour un développement si rapide, mais ils sont encore insuffisants. Elle s'est adressée au Pari-Mutuel et espère en avoir une belle subvention.

Le Comité central suit cette œuvre avec intérêt et attention et est disposé à l'aider de tous ses moyens.

SOUSSE. — Comité prospère et bien dirigé par M^{me} Prat, femme du contrôleur civil. Un dispensaire, installé dans la ville indigène, rend de grands services, avec une consultation pour les yeux. La présidente compte étendre son œuvre à l'enfance pendant la période scolaire.

SFAX. — Ce Comité est un des plus intéressants de la Régence. Grâce à l'activité de sa présidente, M^{me} Cuinet, ses Œuvres se maintiennent et se développent de façon très intéressante. Le dispensaire est très fréquenté. Dans le mois de mars, 1.182 consultations ont été données. Malheureusement, le propriétaire de la maison où il est installé a donné congé et l'on ne trouve pas de local à louer pour un établissement de ce

genre. M^{me} Cuinet voudrait construire, mais elle n'a qu'une partie des fonds nécessaires; il faudrait l'aider, si peu que cela soit, car ce dispensaire est à maintenir et à soutenir par tous les moyens.

BIZERTE. — Comité en réorganisation sous la présidence de M^{me} Mas-selot, femme du contrôleur civil. S'occupe de la protection de l'enfance. Beaucoup de bonnes volontés, mais les ressources seront forcément limitées en raison du caractère spécial de la population, composée surtout de fonctionnaires et d'ouvriers.

Sud Tunisien.

GABÈS, DJERBA, TOZEUR. — Au cours de son voyage en Tunisie, M^{me} Jeramec avait amorcé la création de Comités dans ces trois localités. En raison de leur éloignement et de la lenteur des communications, j'ai dû, d'accord avec M. Cirier, notre délégué régional, renoncer à visiter Gabès et Djerba et me contenter de Tozeur. M. Cirier n'avait reçu aucun renseignement sur ces Comités nouveaux et, si j'en juge d'après ce que j'ai vu à Tozeur, l'organisation en doit être fort peu avancée.

A Tozeur, le personnel avec qui M^{me} Jeramec était entrée en relations était complètement renouvelé. Le nouveau médecin n'avait pas encore rejoint. Il me paraît tout à fait impossible de créer un Comité dans cette localité, en raison du petit nombre de Français y résidant. Cependant, le contrôleur civil, M. Gouin, installé depuis peu, m'a assuré qu'il ne perdrait pas de vue la promesse faite par son prédécesseur à M^{me} Jeramec.

Algérie.

CONSTANTINE. — Depuis la fin des hostilités, ce Comité a été peu actif. Sa présidente, M^{me} Noël Martin, a été amenée à quitter Constantine pour des raisons privées et n'a démissionné qu'en mars 1922.

Dans sa séance du 1^{er} avril, M^{me} la générale Valentin a été élue présidente; le bureau est reconstitué.

Le 12 avril, j'ai réuni le Conseil d'administration et j'ai tout lieu d'espérer que ma visite ne sera pas improductive. Les bonnes volontés sont certaines; il y a 82.000 francs en caisse. On va créer une œuvre de protection de l'enfance et reprendre une vie active.

BONE. — Ce Comité est l'un de ceux qui marchent le mieux. Il est installé dans un local loué à la municipalité, vaste, éclairé et parfaitement approprié à sa destination. La présidente, M^{me} Vouillemont, est active, entreprenante et écoutée. Les cours d'infirmières fonctionnent. Consultation de nourrissons et assistance aux mères très suivies. Au moment de mon arrivée, on venait de terminer la pesée hebdomadaire de 102 bébés. L'œuvre se développe.

Le Comité compte 350 membres et est en progrès. Les fêtes ou quêtes sont toujours productives; la générosité de la population bônoise est inépuisable.

BOUGIE. — J'ai assisté, le 10 mai, à l'Assemblée générale de ce Comité, réuni à la fois pour me recevoir et pour renouveler la moitié du Conseil d'administration. Le lendemain, le bureau a été reconstitué et M^{me} Misse, élue présidente en remplacement de M^{me} Segade, démissionnaire pour raison de santé. M^{me} Segade emporte les regrets de tous. Depuis l'armistice, on s'était à peu près borné à employer les sommes recueillies au profit du village de Guiscard. Mais, dès le mois d'octobre, on va reprendre la vie normale, créer des cours d'infirmières, une consultation de nourrissons, etc... Comme presque partout, l'impossibilité de trouver un local approprié paralyse tous les efforts.

Ce Comité me paraît maintenant en bonne voie et prêt à reprendre une activité satisfaisante; il compte environ 160 membres.

BATNA. — Ce Comité, en sommeil depuis la fin des hostilités, allait se dissoudre. Ma visite aura, j'espère, évité cette solution regrettable. La présidente, M^{me} Pasquini, et deux autres dames du Comité qui, seules, avaient répondu à ma convocation, m'ont paru convaincues, à la suite de mon entretien, de la possibilité et même de la nécessité de maintenir le Comité en activité. Il y a 10.000 francs en caisse. On m'a promis de s'occuper, dès l'automne, d'une œuvre de protection de l'enfance.

Il me semble que ce Comité devrait pouvoir prospérer et étendre son action sur les centres des environs et notamment sur Biskra où, même en dehors des hivernants, il trouverait des concours utiles.

SÉTIF. — Ce Comité est resté à peu près inactif depuis la fin des hostilités, pensant que le rôle des Croix-Rouge était terminé. On s'est contenté d'employer l'argent recueilli au profit du village de Neuville-Saint-Vaast.

Ce Comité, situé dans une contrée riche et peuplée, devrait prendre une grande importance et créer des sous-comités.

SOUK-AHRAS, TEBESSA. — A mon grand regret, je n'ai pu visiter ces deux Comités. Je désirais me trouver à Alger au moment du passage du Président de la République. D'ailleurs, beaucoup de personnes s'y étaient rendues déjà et c'est pour cela que les réunions des Conseils d'administration auxquelles j'ai assisté étaient aussi peu nombreuses.

ALGER. — Le Comité n'avait pas de présidente : la titulaire, M^{me} l'amirale Eng, frappée dans ses plus chères affections, a été, pendant une grande partie de l'année, remplacée par M^{me} la générale Moinier, présidente honoraire. Ces dames ont exprimé le désir formel de se retirer entièrement de toute fonction active. Elles ont emporté les regrets unanimes et le Comité central leur adresse ses plus vifs remerciements pour les grands services qu'elles ont rendus à l'Union. M^{me} la générale Paulnier a été élue présidente; le bureau est donc reconstitué.

Le Comité d'Alger fait honneur à l'Union. Il est nombreux, bien recruté.

Le dispensaire de la rue Rolland-de-Bussy est très fréquenté; les cours d'infirmières n'ont jamais cessé. Un service de radiologie fonctionne une

fois par semaine; enfin, le Comité s'est intéressé à la fondation, à Alger, d'une section de l'Œuvre du docteur Grancher pour la protection de l'enfance contre la tuberculose. Il y a en caisse 266.000 francs.

Le 11 mai, M^{me} Steeg est venue visiter le dispensaire. Je l'ai remerciée de l'intérêt qu'elle porte au Comité d'Alger et lui ai donné un aperçu de l'effort de l'Union pendant la guerre. Elle a beaucoup loué l'installation du dispensaire.

BLIDA. — Comité peu nombreux (une soixantaine de membres), mais a une présidente active, dévouée et entreprenante, M^{me} Dardenne. Un Comité de l'A. D. F. a essayé de se former; il n'a pas réussi. Depuis l'armistice, l'activité du Comité s'est beaucoup ralentie, mais on me donne l'assurance que, dès la rentrée d'octobre, on va reprendre une vie normale et fonder une œuvre; la caisse ne contient que 681 francs.

CHERCHELL. — A mon grand regret, je n'ai pu aller à Cherchell. Je ne doute pas que, suivant l'exemple de tous les autres, ce Comité ne reprenne toute l'activité désirable.

Il est très regrettable que le département d'Alger ait un aussi petit nombre de Comités, alors que les centres susceptibles d'en avoir, tel Orléansville, sont nombreux. Des sous-comités pourraient au moins être créés grâce à la facilité des communications. Indépendamment du chemin de fer, il existe en effet de nombreux services d'autobus.

Villa de convalescence d'Eckmuhl. — Grâce à l'administration vigilante et économe du commandant Dutartre, secondé par M^{me} Dutartre, cette maison de convalescence est arrivée à se suffire à elle-même. Les convalescents cultivent le jardin et entretiennent la maison. Grâce à ses bonnes relations avec la Légion étrangère, d'où proviennent presque tous ses clients, il obtient beaucoup de facilités; toutes les places disponibles sont généralement occupées.

Son titre d'ancien officier lui permet de se faire obéir et respecter. Connaissant les qualités et les défauts des légionnaires, il sait en tirer le meilleur parti. Il n'est pas douteux que le directeur de la villa d'Eckmuhl ne peut être qu'un ancien officier de l'armée d'Afrique.

ORAN. — Comité très important, présidé par M^{me} la générale Didier. Comme beaucoup d'autres, il s'est contenté depuis l'armistice d'envoyer des dons en argent et en nature aux régions dévastées, mais l'assurance formelle m'a été donnée que les cours d'infirmières allaient être repris et qu'on créerait une œuvre de protection de l'enfance. La question de local convenable est la plus grosse difficulté. En ce moment, le siège du Comité est établi dans une sorte de magasin tout à fait insuffisant, mais on escompte la vente de l'immeuble Vassal pour s'installer convenablement à portée des misères à secourir.

Cet immeuble a actuellement une grande valeur en raison des agrandissements et aménagements qui ont été faits pour recevoir une école de rééducation de mutilés, œuvre qui n'a eu qu'une durée éphémère. La pré-

cedente municipalité l'a loué au Comité pour en faire un Institut de périculture. En raison de ce but humanitaire, la location a été consentie à un prix minime. Mais la nouvelle municipalité, craignant d'être entraînée à des dépenses trop considérables, semble peu disposée à poursuivre cette création.

Le Conseil d'administration du Comité d'Oran est unanime à désirer la reprise et l'achat de l'immeuble.

MASCARA. — Comité peu actif depuis la fin de la guerre. Se contente d'envoyer à un village des pays dévastés le produit des fêtes et des quêtes. M^{me} Kappler, présidente depuis longtemps, très dévouée à l'Union, m'a exprimé le désir de se retirer tout à fait en raison de son état de santé; il appartient au Comité de décider. Quoi qu'il en soit, on m'a promis de créer une Œuvre de protection de l'enfance et de reprendre les cours d'infirmières.

Ces dames, préoccupées par le mauvais état des cultures et prévoyant une grande misère chez les indigènes, sont d'avis de réserver leurs ressources pour cette éventualité. Elles ont 5.228 francs en caisse et 2.500 francs placés en rente ou bons de la défense nationale.

SAIDA. — La présidente, M^{me} Curel, est absente. Je suis reçu par la présidente honoraire, M^{me} Vidal, chez qui se réunit le bureau, et par la vice-présidente, M^{me} Rehme, femme d'un médecin civil. Depuis l'armistice, on se contente d'utiliser les fonds recueillis au profit des régions dévastées. Mais on se promet de reprendre l'activité normale en créant des cours d'infirmières et une Œuvre de protection de l'enfance. En caisse, 4.000 francs. Mais on est généreux à Saïda, surtout quand les récoltes sont bonnes.

MOSTAGANEM. — Réunion du bureau chez la présidente, M^{me} Jaubert. On vient de traverser une période de demi-repos, pendant laquelle le produit des fêtes et quêtes était envoyé aux régions dévastées. Mais, après échange de vues entre les personnes présentes, on convient qu'il sera possible de trouver un local, d'ouvrir une consultation pour enfants et enfin de reprendre les cours d'infirmières. En caisse, 26.000 francs. Je ne doute pas que tout cela ne se réalise, grâce au dévouement et à la direction écoutée de la présidente M^{me} Jaubert.

RELIZANE. — Sous-comité de Mostaganem, récemment érigé en Comité grâce à l'initiative ardente de la présidente, M^{me} Chassaing. Celle-ci me reçoit chez elle; la trésorière est la seule dame du Comité ayant pu venir à l'heure matinale où j'avais dû les convoquer. Ces dames manquent de documents indispensables, statuts, règlements, etc.; il y a lieu de les leur envoyer le plus tôt possible. Elles sont remplies de bonne volonté et je ne doute pas que, grâce aux générosités qu'elles sauront susciter, elles n'arrivent à former un Comité actif, agissant et prospère. Il compte actuellement environ 150 membres.

TIARET. — Ce Comité traverse une crise qui sera bientôt surmontée. Comme beaucoup d'autres, il a cru que, la guerre terminée, il suffisait d'envoyer les fonds disponibles aux régions dévastées. Un grave incident local a amené quelques démissions. Il n'y a que 106 membres environ. La présidente, M^{me} Bigorre, est active et dévouée, mais elle n'est pas assez aidée par les autres membres du bureau. Tiaret est une petite ville riche, mais très divisée par les querelles politiques et religieuses; cependant, il y a des éléments assez nombreux pour constituer un Comité prospère et je ne doute pas qu'à la suite de ma visite il ne reprenne une vie normale et active, comme on me l'a promis.

PERREGAUX. — Comité de 110 membres environ, mais très actif. Se contente lui aussi d'envoyer les fonds recueillis dans ses fêtes aux pays dévastés; a cependant donné 7.000 francs pour le monument aux morts. La présidente, M^{me} Serres, m'a exprimé le désir d'être remplacée pour raisons de santé. Ces dames me promettent de s'intéresser à une des Oeuvres d'après-guerre que je leur ai signalées.

SIDI-BEL-ABBES. — L'un des plus importants Comités de l'Oranie, situé, il est vrai, dans une des villes les plus riches du département. La garnison fournit de nombreux adhérents. La présidente, M^{me} Perret, âgée et fatiguée, voudrait être remplacée; mais elle est là depuis trente ans, aimée et respectée de tous et l'on tient à la garder. La trésorière, M^{me} Tréponney, s'acquitte de ses fonctions de façon absolument remarquable. Comité de 250 membres environ; a en caisse 14.452 francs. A la fin de l'été, l'on louera un local et l'on créera une Oeuvre de protection de l'enfance.

TLEMEN. — N'est encore qu'un sous-comité d'Oran; mais, ayant une soixantaine d'adhérentes. M^{me} Ostermann et ses collaboratrices désirent le transformer en Comité; je les y engage et leur donne toutes les indications utiles. Elles manquent des documents nécessaires, qu'il y a lieu de leur envoyer sans retard. A la suite de mon entretien, ces dames sont décidées à former un Comité immédiatement et à avoir leurs Oeuvres propres à Tlemcen, au lieu de s'associer aux Oeuvres d'Oran.

Chronique des Croix-Rouges.

Vers la Santé, dans ses numéros de mai et de juin derniers, commence une série d'articles, sortis de petites monographies, où est étudiée l'histoire des diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Je suis convaincu que si quelqu'un se donne un jour la peine de faire une étude comparative de toutes les Croix-Rouges, il s'en dégagera des lumières précieuses pour la connaissance de la psychologie des peuples.

Il est improbable que j'entreprenne jamais pareil travail, car le temps et les moyens d'investigation me manqueront toujours sans doute, et je le regrette. Les races, comme les individus, vivent en effet avec des dispositions et des aptitudes mentales différentes pour chacune. Pour employer la terminologie de deux psychologues de valeur, Delmas et Boll, l'avidité, la bonté et la sociabilité sont les trois puissances qui déterminent presque tous nos actes (1). Chez chacun, l'une ou l'autre domine.

Ce que je connais déjà de l'histoire de plusieurs Croix-Rouges me permet de dégager celle de ces trois dispositions qui domine la race qui les a conçues. L'objet peut être le même, mais l'esprit avec lequel il est atteint, diffère. La charité, dans sa manifestation, peut être identique d'un sujet à l'autre, mais la raison qui a fait faire la charité, les moyens mis en œuvre, les réactions mentales, émotives ou autres, de celui qui donne, le but visé soit immédiatement, soit indirectement, diffèrent presque avec chacun. Il en est de même des Croix-Rouges. Toutes se ressemblent comme des sœurs, mais leur ressemblance est tout extérieure.

La Croix-Rouge suisse est née six ans après la guerre de 1870, soit plus de dix ans après la signature de la première Convention de Genève (1866).

Après 1870, la *Société de secours aux militaires suisses* périclita, car elle n'avait plus d'objet. Ses membres s'affilièrent à une société nouvelle, la *Société suisse de la Croix-Rouge*, qui, elle-même, coopéra à la fusion des sociétés suisses d'utilité publique sous l'impulsion du pasteur Kempin, en 1882. De là sortit la *Société centrale de la Croix-Rouge suisse* qui, à côté de buts de guerre, possédait des buts de paix, caractérisés surtout par l'organisation de cours de pansements et soins aux malades et de premiers secours et transport.

L'*Alliance suisse des Samaritains* et la *Société militaire sanitaire*, nées en 1880, se développèrent concurremment.

L'*Alliance des Samaritains*, dont l'analogue en France est connu de nous tous sous le nom de *Secouristes français*, devait prendre rapidement une extension considérable dans tous les cantons. Société mixte,

(1) Achille DELMAS et Marcel BOLL : « La personnalité humaine. » (Bibl. de philosophie scientifique, E. Flammarion, 1922.)

elle s'occupait uniquement des premiers secours en attendant le médecin.

Les buts des trois sociétés que je viens de nommer différaient, mais leurs points de contact étaient très nombreux. Aussi, en 1892, ne nous étonnons pas de les voir se rapprocher et marcher enfin sous le même drapeau, à l'ombre duquel la *Société d'utilité publique des Femmes suisses* vint se ranger en même temps. Leur direction dépendra du *Secrétariat général suisse des OEuvres de secourisme*, qui fut remplacé en 1906, par le *Secrétariat général de la Croix-Rouge suisse*.

Ainsi, l'organisation helvétique de la Croix-Rouge apparaît comme une véritable fédération d'œuvres. Dans ce pays se manifeste comme un besoin perpétuel de groupement. Les sociétés paraissent craindre d'être trop nombreuses. Elles s'attirent les unes les autres, se fondent entre elles et de cette union se dégage une puissance d'autant plus grande qu'il n'y a pas éparpillement des bonnes volontés et qu'en même temps se fait l'unification des méthodes pour atteindre les buts proposés.

L'activité de la Croix-Rouge suisse, en dehors de la préparation en vue d'une guerre toujours possible, se manifeste de deux façons principales :

1° Formation de personnel infirmier. Ce personnel est formé dans des écoles spéciales dont la plus importante a été fondée à Berne, en 1899. Au bout de trois ans d'études, il en sort des infirmières professionnelles qui desservent une grande partie des hôpitaux, sanatoria, cliniques, etc.; d'autres sont gardes-malades libres. Cette organisation assure à la Suisse un personnel d'assistance d'élite;

2° Organisation et formation des Samaritains. Ces secouristes suisses sont des personnes des deux sexes qui ont suivi des cours d'intervention en cas d'accident ou de soins aux malades à domicile. Ils rendent les plus éminents services, en particulier dans les centres ouvriers où plusieurs sont recrutés. En matière de soins aux malades, ils n'agissent que sous la surveillance des médecins ou des infirmières diplômées. Par les cours de secourisme, les médecins suisses font pénétrer partout les notions d'hygiène, de puériculture et de prophylaxie. Les Samaritains paraissent être la partie la plus utilement agissante de la Croix-Rouge suisse.

× ×

Quittons la Suisse et voyons ce qu'est la Croix-Rouge polonaise (*Vers la Santé*, mars 1922). Ici, tout est conçu d'une façon bien différente. Il semble qu'un plan ait été dressé à l'avance et que des architectes expérimentés aient réalisé l'œuvre tout d'un bloc. Je vais plus loin : la conception de la Croix-Rouge polonaise est tout américaine. C'est une expérience qui mérite d'être suivie de près. Est-il possible, en effet, qu'une société conçue sur des plans d'outre-Atlantique puisse vivre et prospérer sans subir de profondes modifications du fait des réactions psychologiques de la race par laquelle cette société veut vivre?

Quelles sont les activités principales de la Croix-Rouge aux Etats

Unis? Je crois pouvoir les résumer sous huit chefs : 1° collecte des ressources importantes en argent et matériel; 2° enseignement de l'hygiène; 3° premiers secours; 4° aide militaire; 5° secours civils; 6° nursing, écoles d'infirmières; 7° centres de santé; 8° Croix-Rouge de la jeunesse.

La Croix-Rouge polonaise a exactement ce même programme, ou, mieux, elle l'avait.

Dès la première heure (elle n'existe que depuis 1919), il semble qu'elle se soit préoccupée de la création des centres sanitaires et de la Croix-Rouge de la jeunesse. Puis la propagande, avec tout le concours des moyens les plus sensationnels, a été un sujet d'efforts tels qu'en deux ans la société comptait plus d'un million de membres et des ressources en proportion. Plus de 100.000 membres font partie de la Croix-Rouge de la jeunesse.

Les écoles d'infirmières n'ont pas encore donné des résultats proportionnellement comparables. Les hôpitaux et dispensaires se créent en nombre assez important, car les besoins du pays en cette matière sont considérables.

La Pologne, par suite de sa vie actuelle, toute bouleversée par les guerres et les épidémies, oriente fatalement la Croix-Rouge vers des activités spéciales qui prennent vite la première place.

Ce sont : la protection de l'enfance, l'assistance des soldats malades privés de bien des choses, la lutte contre les épidémies, l'assistance et l'échange des prisonniers, la rééducation des mutilés.

Ainsi se dessine, dès la quatrième année de cette société, une orientation de caractère éminemment national, qui déborde le plan primitivement conçu. Ne nous en plaignons pas; la force des Croix-Rouges tient à leur caractère national.

× ×

La Croix-Rouge suédoise (*Vers la Santé*, juin 1922), fut, en réalité, fondée en 1864, mais ne prit son nom actuel qu'en 1886. Fondée par la reine-mère Joséphine, elle est actuellement présidée par S. A. R. le prince Charles de Suède. Son caractère national est extrêmement marqué. On sait la charité de ce pays pour tous ceux qui souffrent; on ne s'étonne donc pas de la très grande œuvre internationale de sa Croix-Rouge qui, tant en Pologne, Russie, Esthonie, qu'en Autriche, Serbie, Ukraine, Grèce et ailleurs, a rendu des services signalés. Pendant la guerre, elle servit largement d'intermédiaire pour le transport des colis aux prisonniers et pour la transmission des lettres de ces derniers à leur pays natal.

En temps de paix, elle forme des infirmières, principalement destinées à servir en cas de guerre. Il est interdit à ces « infirmières de réserve pour le temps de guerre », d'exercer la profession d'infirmière.

Les autres activités de paix, fixées par une circulaire d'octobre 1921, se résument en organisation des Samaritaines, de cantines médicales et d'infirmes, destinées surtout à assurer les soins d'urgence dans les multiples petites localités isolées ou difficilement accessibles en hiver.

Il y a là tout un curieux édifice sanitaire, qui restera toujours exclusivement national par sa conception et sa réalisation.

Ces projets sont encore bien récents, mais on ne peut douter que leur exécution ne fasse honneur à ceux qui les ont conçus et ne rende éminemment populaire une société qui, pendant la guerre et depuis lors, a fait l'admiration du monde.

× ×

Que mes lectrices m'excusent si je ne pratique pas l'art des transitions savantes. Je voudrais vous parler d'un livre qui n'est pas négligeable parce qu'il est précieux pour l'hygiéniste et profitable pour tous ceux qui apprécient la haute valeur de l'enseignement ménager.

Ce livre s'appelle : *Bien manger pour bien vivre*; son auteur : Edouard de Pomiane (1). Une indiscretion m'a fait découvrir sous ce pseudonyme un médecin, et même un professeur de l'Institut Pasteur. C'est un délicieux traité de l'art de la cuisine. N'y cherchez pas des recettes; vous y trouverez bien mieux : les premiers principes de la cuisine.

Il y a des femmes qui ne savent pas cuire, comme il le faut, un rôti, ou faire des œufs brouillés crémeux, parce qu'elles s'imaginent que ces préparations se font au hasard du feu. En art, il faut viser à réduire la part du hasard au minimum. Le bon enseignement ménager, en matière de cuisine, consistera précisément à faire connaître le « pourquoi », et le « comment » des opérations culinaires élémentaires; à faire saisir la raison d'être du groupement ou de la succession des mets. Il n'est pas inutile, pour savoir bien manger, de connaître les besoins de notre organisme, non plus que ses réactions aux aliments divers. La science des matières premières, des aliments fermentés, de la conservation des aliments, tout cela est pratique; tout cela est négligé pourtant dans un livre de cuisine où il n'y a que des recettes qu'on exécute souvent mal parce qu'on ignore le « pourquoi » des opérations, qui y sont indiquées.

Lisez donc ce petit livre. La lecture en est aisée et savoureuse. Il est fort bien écrit et par un maître qui sait rendre agréable la science et parle avec amour des bonnes choses, sans oublier jamais que l'œuvre d'hygiéniste qu'il accomplit doit être un enseignement.

Ce livre n'est pas déplacé sur la table de l'infirmière.

Docteur H.-M. FAY.

(1) Albin Michel, éditeur, s. d. (1922).

Causerie médicale.

PRÉSERVONS-NOUS DES MOUCHES.

Les hygiénistes ont depuis longtemps déjà démontré le rôle des mouches dans la propagation de certaines maladies, les infections digestives (typhoïde, paratyphoïdes, dysenterie, etc.), en particulier. Des expériences décisives ont prouvé que ces animaux, quand ils ont pris contact avec des matières souillées, présentent des microbes pathogènes au niveau de leurs pattes.

Si l'on détache, en effet, les pattes d'une mouche qui s'est promené sur des matières typhiques et qu'on les place dans un milieu de culture convenable, on obtient dans bien des cas le développement du bacille de la fièvre typhoïde.

Tizzoni et Cattani ont obtenu de même des cultures caractéristiques, en opérant avec des mouches ayant séjourné dans des chambres de cholériques et un médecin japonais, Tzuzucki, capturant des mouches dans une maison infectée de cholériques, trouve des bacilles du choléra dans le corps de ces insectes.

On conçoit donc que les mouches soient nocives, dans les campagnes surtout où les matières sont souvent jetées sur le fumier. Les mouches y abondent et, après s'être souillées, pénètrent dans les cuisines et peuvent contaminer les aliments et provoquer ainsi, si elles sont nombreuses, de véritables épidémies de villages.

La réalité de l'infection par la mouche a été mise en évidence par Uffelmann, qui déposa des insectes infectés de vibriion cholérique dans du lait et vit se produire un abondant développement de ce microbe.

C'est donc à juste titre que M. Strauss, ministre de l'hygiène, a adressé à tous les préfets de France une circulaire dans laquelle il leur rappelle qu'ils doivent encourager la destruction des mouches, dont on connaît le rôle de propagation dans de multiples maladies contagieuses.

Ce n'est, du reste pas la première fois que les autorités préviennent la population du danger des mouches. Déjà, en 1913, à la suite d'un rapport de M. Vaillard, le Conseil d'hygiène publique faisait connaître les mesures de protection à l'égard de ces insectes et, en 1916, le Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé militaire édictait, à son tour, une circulaire tendant au même but (1).

Les mouches sont extrêmement prolifiques, aussi faut-il empêcher leur pullulation en détruisant non seulement les insectes adultes, mais aussi leurs œufs et leurs larves. Dans ce but, on peut, par exemple, pendant la saison d'été, répandre dans les fosses d'aisances 50 centimètres cubes d'huile verte de schiste, par mètre de superficie. On éloignera les fumiers et les immondices des habitations. Les fosses seront étanches.

(1) D'après la *Presse Médicale*, 22 juillet 1922.

Dans les maisons, on détruira les mouches par des pièges, bouteilles à vinaigre, papiers et solutions insecticides, etc. On pourra aussi vaporiser du crésyl à raison de 5 grammes par mètre cube, ou bien brûler du soufre (50 grammes par mètre cube), dont la combustion donne, on le sait, un produit remarquablement insecticide : l'acide sulfureux.

L'usage du formol a été recommandé par MM. Trillat et Legendre. Ils conseillent de disposer dans des plats, un mélange de 15 p. 100 de formol commercial, 25 p. 100 de lait et 65 p. 100 d'eau et d'ajouter un peu de sucre. Les mouches sont très friandes de ce breuvage et périssent au bout de quelques minutes. Le mélange peut servir plusieurs jours.

On jettera au loin les reliefs de cuisine qui attirent les mouches et l'on empêchera les insectes de pénétrer dans les habitations. Il sera aussi très utile de préserver les aliments de leur contact par de la mousseline ou des cloches en treillage métallique. Ces dispositifs permettent à l'air de passer, ce qui est indispensable pour empêcher les aliments de se corrompre.

En somme, comme l'a dit le préfet de police, à la suite du rapport du professeur Vaillard :

Protégez les aliments contre les mouches;
Empêchez ces insectes de pénétrer chez vous;
Détruisez-les et assainissez vos habitations.

Docteur Pierre SÉE.

U. F. F.

L'UNION des FEMMES de FRANCE se compose de membres titulaires, associés, adhérents et auxiliaires.

La cotisation annuelle minimum est de 10 fr. pour les membres titulaires et associés. Les hommes ne peuvent être que membres associés.

La cotisation est de 5 fr. pour les membres adhérents (hommes et femmes).

Le rachat de la cotisation peut être effectué moyennant un versement minimum de 200 fr. pour les membres titulaires et associés et de 100 fr. pour les membres adhérents.

Un versement minimum de 1.000 fr. confère le titre de membre bienfaiteur.

L'Œuvre, étant reconnue d'utilité publique, est susceptible de recevoir des dons et des legs.

Les noms des donateurs, des membres bienfaiteurs et des membres perpétuels sont affichés dans la Salle des Conférences.

Prix de l'abonnement : 5 fr. par an

Le Gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

PARIS, 124, BOULEV. ST-GERMAIN. ET LIMOGES. — IMP. MILITAIRE CHARLES-LAVAUZELLE ET C^e

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^e

SOCIÉTÉ EN COMMANDE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

PENSIONS D'INVALIDITÉ

Recueil des documents intéressant la législation des pensions
(Loi du 31 mars 1919):

I^e PARTIE : Du 28 janvier 1919 au 8 mars 1920. Vol. in-8° de 534 p... 7 50

II^e PARTIE : Du 10 mars 1920 au 13 janvier 1921. Vol. in-8° de 922 p... 10 »

Ces recueils sont complètement à jour et contiennent toutes les circulaires qui ont paru sur les pensions des anciens militaires titulaires d'une pension d'invalidité, des veuves, des orphelins et des ascendants.

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Instruction du 30 mai 1920** pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les *Pensions militaires pour infirmités* (I^e partie). In-8° de 96 pages..... 2 »

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Instruction du 30 juin 1920** pour l'application de la loi du 31 mars 1919 sur les *Pensions militaires pour infirmités* (II^e partie). In-8° de 20 pages..... 1 »

Instruction du 1^{er} décembre 1920 pour l'application de la loi du 24 juin 1919 sur les **Réparations à accorder aux Victimes civiles de la guerre** (et du décret du 20 août 1920 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi. Volume in-8° de 116 pages..... 2 50

C'est la codification de toutes les mesures prises pour assurer aux victimes civiles les réparations auxquelles elles ont droit : pensions, soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques, appareillages et rééducation professionnelle.

Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux infirmes et malades de la guerre 1914-1919. (Instruction n° 831 Ci/7 du 10 juillet 1919 et additif à cette instruction). Volume in-8° de 144 pages 3 75

Le *Tableau synoptique* est un document officiel et essentiel : il remplace tous les autres barèmes, l'échelle de gravité de 1887, ainsi que les barèmes de 1915 et de 1919. Il contient l'additif relatif aux tuberculeux (décret du 17 octobre 1919 et l'instruction du 21 octobre 1919).

Vol. 66². **Gratifications de réforme** (Mis à jour au 26 septembre 1921.)
42 pages 2 »

Commissions de réforme. — Congés de réforme n° 1. — Contrôles des gratifiés. — Conversion des gratifications. — Cumul. — Décès. — Demandes de fonds. — Mémoire de propositions. — Paiement. — Perte d'un titre. — Résidence à l'étranger. — Réversibilité. — Suppression pour longue absence. — Suspension de paiement. — Tarifs des gratifications renouvelables et permanentes. — Visites bisannuelles.

Contrôleur général de l'armée CRETIN, ancien directeur du Contentieux, de la Justice militaire, des pensions au ministère de la guerre, ancien conseiller d'Etat. — **La loi du 31 mars 1919 sur les Pensions pour blessures ou maladies contractées au service**. Etude comparée de l'ancienne et de la nouvelle législation. Volume in-8° de 178 pages (3^e édition) 3 25

Cette nouvelle édition, revue, complétée et mise à jour, des *Pensions pour blessures ou maladies contractées au service*, aura certainement le même succès que la première qui fait autorité dans tous les milieux militaires ou civils où se traitent les questions relatives à la loi du 31 mars 1919. C'est une belle étude de contentieux.

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & C^{ie}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3.500.000 FRANCS

PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6^e) — 62, Avenue Baudin, LIMOGES

Capitaine E. FAURY. — **Guide pratique à l'usage des victimes de la guerre.** Militaires, veuves, orphelins, ascendants. Edition revue et mise à jour au 1^{er} juillet 1920. Volume in-8° 6 »

Cette nouvelle édition du *Guide pratique* contient les dispositions les plus importantes concernant les victimes militaires ou civiles de la guerre.

Pierre LARDY. — **Pension d'invalidité du taux de soldat** allouée aux militaires de carrière en activité de service, en non-activité, en congé sans solde, en retraite, en réforme, en réserve spéciale. Broch. in-8° de 48 p. . 2 50

La loi du 30 avril 1920 a prévu le cumul d'une solde d'activité avec une pension d'invalidité du taux de soldat. L'étude que nous venons de faire paraître permet aux ayants droit de prendre, en toute connaissance de cause, une décision si importante pour eux et leur famille.

Capitaine C. FLUTET. — **Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceutiques gratuits** assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés par suite de blessure ou de maladie contractée ou aggravée en service (décret du 26 septembre 1919). Volume in-18 de 64 pages..... 1 50

Cet ouvrage est un *Guide pratique* parfait à l'usage des militaires et marins réformés, des médecins et pharmaciens civils, des municipalités, des sociétés de secours mutuels, des sociétés des ouvriers mineurs et des syndicats professionnels.

PENSIONS D'ANCIENNETÉ

Commandant C.-A.-H. VINCENT. — **Guide pratique sur les pensions d'ancienneté et pensions proportionnelles** à l'usage des militaires de carrière (officiers et troupe) et de leurs veuves et orphelins. Volume in-8° de 74 pages..... 3 »

Ouvrage répondant complètement au but poursuivi qui est de permettre à chacun d'avoir un aperçu complet, sûr et documenté, tout en étant clair et précis, de la question si complexe, en l'état actuel de la législation, des pensions d'ancienneté et proportionnelles.

Pierre LARDY, officier d'administ. de 1^{re} classe de l'intendance. — **Pensions, majorations de pensions et complément de pensions** dus aux fonctionnaires civils, aux militaires de carrière, à leurs veuves ou orphelins. (En application des lois récentes et notamment : des 14 mars 1915, 19 mars 1919, 25 mars 1920, 16 avril 1920 et 30 avril 1920.) Volume in-8° de 80 pages.. 2 50

La renommée de ce volume n'est plus à faire, il n'est pas un pensionné qui ne le connaisse et qui n'ait eu à s'en servir. Toutes les situations y sont prévues et le calcul de toutes les pensions, majorations, compléments est facilité par des exemples judicieusement choisis.

Pensions proportionnelles et d'ancienneté des Chefs de brigade, Gendarmes et Gardes, d'après les nouvelles lois. (Mis à jour au 1^{er} novembre 1920.) — Volume in-18 de 32 pages..... 2 »

Ce livre est appelé à rendre de grands services non seulement aux militaires de la gendarmerie, mais aussi à tous ceux qui ont l'intention d'en faire partie. Il est, en outre, d'une compréhension extrêmement facile; il comprend de nombreux tableaux qui permettent le calcul rapide d'une pension d'un militaire de l'arme.

Carte d'identité pour le payement des retraites.

Prix de la carte d'identité	l'une.	» 40
Par 10 exemplaires, le prix est réduit à.....	—	» 25
Par 50 — — — — —	—	» 15
Par 100 — — — — —	—	» 10
Prix du carnet d'enregistrement. Feuille de tête.....	le cent.	20 »
— — — — — Intercalaire.....	—	20 »